

**DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNE DE 32100 CONDOM**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, maire.

SECRETAIRE : Mme Marie SONNINO

Date de la convocation : 5 novembre 2019	Présents : 19	Ayant donné procuration : 6	Votants : 25
Nombre de membres en exercice : 29			

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Gérard DUBRAC			1
Mme Marie-Paule GARCIA			1
M. Philippe BEYRIES			1
Mme Cécile LAURENT			1
Mme Frédérique BARRERA			1
	Mme Marie-Claude MONTANE-SEAILLES	Mme Marie - Paule GARCIA	1
M. Alexandre CARDONA			1
M. Laurent BOLZACCHINI			1
Mme Aïka OUADDANE			1
Mme Marie SONNINO			1
	M. Roël VAN ZUMMEREN	M. Gérard DUBRAC	1
Mme Vanessa MARTIAL			1
M. Didier CHATILLON			1
	Mme Rose-Marie MARCHAL		0
	M. Alexandre BAUDOUIIN		0
			1
Mme Corinne BARREILLE			1
M. Serge COTRET			1
	Mme Lydia NOUAILLES		0
	M. Patrick GOUZENES		0
Mme Marie-Andrée DUCASSE			1
	M. Didier HURABIELLE	M. Alexandre CARDONA	1
Mme Dominique LABORDE			1
M. Patrick BARTHARES			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
	M. Alain PINSON	Mme Geneviève SABATHIER	1
Mme Hélène DELPECH			1
	M. Jean-François ROUSSE	Mme Hélène DELPECH	1
Mme Geneviève SABATHIER			1
	M. Yves COSSON	Mme Françoise MARTINEZ	1
19	10	6	25

Après la désignation du secrétaire de séance, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2019

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU MAIRE

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la communication des décisions prises par le Maire en application de la délégation qui lui a été donnée par le conseil municipal en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et des marchés publics attribués en application de la délégation du conseil municipal au Maire et des marchés attribués après visa de la commission d'appel d'offres.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'ESPACE RIVE GAUCHE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le nouveau règlement de l'espace rive gauche

CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de servitude et l'acte authentique à venir

DECISION MODIFICATIVE NUMERO 2

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la Décision Modificative n°2 du budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune, comme indiqué ci-après :

BUDGET COMMUNE
DECISION MODIFICATIVE N° 2 SUR BUDGET PRIMITIF 2019
DEPENSES FONCTIONNEMENT

ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	MONTANT	NATURE MODIFICATION
64111	020	012	-12 500,00	Rémunération principale
6574	025	65	12 500,00	Subventions aux associations
TOTAL			0,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	MONTANT	NATURE MODIFICATION
2313	01	041	200 000,00	Constructions
TOTAL			200 000,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	MONTANT	NATURE MODIFICATION
2031	01	041	200 000,00	Frais d'études
TOTAL			200 000,00	

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LES AMIS DE LA MUSIQUE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens avec les Amis de la Musique, jointe en annexe et devant intervenir à compter du 1^{er} décembre 2019

REEVALUATION DE LA SUBVENTION ANNUELLE ATTRIBUEE AUX AMIS DE LA MUSIQUE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de la réévaluer le montant de la subvention annuelle des Amis de la Musique
DÉCIDE de l'attribution d'une subvention de 10 000€ au profit des Amis de la Musique.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ATTRIBUEE AU COMITE DE QUARTIER NUMERO 2

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de l'attribution d'une subvention de 40 € au profit du comité de quartier n°2

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'EMBELLISSEMENT DE FAÇADES

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'accorder au propriétaire de l'immeuble sis 2 rue du Sénéchal, une participation aux frais de façades pour un montant de 2 000€
DIT que les crédits seront pris à l'article 6574 du budget

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA SAISON CULTURELLE 2019 / 2020

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'appliquer ces modifications dans la grille tarifaire 2019/2020 comme suit

Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
03 octobre 2019 : « G.R.A.I.N » Mmm	24 août 2019 : « Objectif Bourcagneux » Duo des Non	18 octobre 2019 : « Le Directeur de Théâtre » Chants de Garonne (tout public + scolaire)	18 octobre 2019 : « Le Directeur de Théâtre » Chants de Garonne (tout public + scolaire)	06 février 2020 « La femme du boulanger » La Boîte A Jouer
8 février 2020 : « Concert Big Moustache » Big Moustache	08 novembre 2019 : « L'île au trésor » Le Théâtre du Jour	25 janvier 2020 : « Tout va bien » Anne Roumanoff	10 décembre 2019 « Opéra pitchoun » Ribambelle	07 février 2020 « La femme du boulanger » La Boîte A Jouer
	28 novembre 2019 : « Soirée de Gala » Troupe F.Mauduit		11 décembre 2019 « Opéra pitchoun » Ribambelle	
	07 février 2020 : « La femme du Boulanger » La Boîte à Jouer		19 février 2020 : « Le Chat botté » Patte de lièvre	
	06 mars 2020 : « Larsène le Mentaliste » Larsène		20 mars 2020 : « Nougaro » Commando A3 (tout public + scolaire)	
	20 mars 2020 : « Nougaro » Commando A3 (tout public + scolaire)			
	04 avril 2020 : « Le dîner de cons » Cléante			

ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR 2020

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs 2020 tels que présentés dans le recueil en annexe

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME DES ALLEES DE GAULLE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix POUR et 1 ABSTENTION : (Mme SABATHIER)

APPROUVE la modification des crédits de paiement des Allées de Gaulle pour l'année 2019 comme suit ;

APPROUVE l'autorisation de programme pour l'année 2020 comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLEES DE GAULLE CREDIT DE PAIEMENT 2019 €/TTC VERSION DE NOVEMBRE 2019			
Année	CREDIT DE PAIEMENT €		Chapitre
2017	TOTAL €TTC	449 980,40	20
2018	Frais d'études	4 757,40	20
	Travaux	783 001,50	23
	TOTAL €TTC	787 758,90	
2019	TOTAL €TTC	2 164 597,05	23
2020	TOTAL €TTC	2 222 511,24	
2021	TOTAL €TTC	853 212,40	
TOTAL €TTC		6 478 060,00	

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME DE LA REHABILITATION DE LA GENDARMERIE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la majorité par 19 voix POUR et 6 ABSTENTIONS : (Mme MARTINEZ, M. PINSON, Mme DELPECH, M. ROUSSE, Mme SABATHIER, M. COSSON)

APPROUVE la modification des crédits de paiement pour la Gendarmerie pour l'année 2019 comme suit ;

APPROUVE l'autorisation de programme pour l'année 2020 comme suit :

OPERATION DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE AUTORISATION DE PROGRAMME CREDIT DE PAIEMENT 2019 €/TTC NOVEMBRE 2019			
DEPENSES PREVISIONNELLES			
Année	Objet	Montant €/TTC	Chapitre
2018	TOTAL	169 963,78	20
2019	TOTAL	296 280,00	23
2020	TOTAL	1 794 195,00	23
2021	TOTAL	2 521 345,00	23
2022	TOTAL	1 437 236,22	23
TOTAL		6 219 020,00	

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA RENOVATION DE L'HOTEL DE POLIGNAC

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE la modification des crédits de paiement pour la rénovation de l'Hôtel de Polignac pour l'année 2019 comme suit ;
APPROUVE l'autorisation de programme pour l'année 2020 comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME			
OPERATION DE REFECTION DE LA FACADE OUEST DE L'HOTEL DE POLIGNAC			
CREDIT DE PAIEMENT 2019 €TTC			
NOVEMBRE 2019			
DEPENSES PREVISIONNELLES			
Année	Objet	Montant €TTC	Chapitre
2019	Frais de publicité	1 620,00 €	20
	Total frais d'études et travaux	438 989,00 €	23
	Total	440 609,00 €	
2020	Total frais d'études et travaux	485 819,00 €	23
TOTAL		926 428,00 €	

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'AMENAGEMENT DU GIRATOIRE DES BOULEVARDS

Date de la convocation : 5 novembre 2019	Présents : 20	Ayant donné procuration : 6	Volants : 26
Nombre de membres en exercice : 29			

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Gérard DUBRAC			1
Mme Marie-Paule GARCIA			1
M. Philippe BEYRIES			1
Mme Cécile LAURENT			1
Mme Frédérique BARRERA			1
	Mme Marie-Claude MONTANE-SEAILLES	Mme Marie – Paule GARCIA	1
M. Alexandre CARDONA			1
M. Laurent BOLZACCHINI			1
Mme Aïka OUADDANE			1
Mme Marie SONNINO			1
	M. Roël VAN ZUMMEREN	M. Gérard DUBRAC	1
Mme Vanessa MARTIAL			1
M. Didier CHATILLON			1
	Mme Rose-Marie MARCHAL		0
M. Alexandre BAUDOIN			1
Mme Corinne BARREILLE			1
M. Serge COTRET			1
	Mme Lydia NOUAILLES		0
	M. Patrick GOUZENES		0
Mme Marie-Andrée DUCASSE			1
	M. Didier HURABIELLE	M. Alexandre CARDONA	1
Mme Dominique LABORDE			1
M. Patrick BARTHARES			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
	M. Alain PINSON	Mme Geneviève SABATHIER	1
Mme Hélène DELPECH			1
	M. Jean-François ROUSSE	Mme Hélène DELPECH	1
Mme Geneviève SABATHIER			1
	M. Yves COSSON	Mme Françoise MARTINEZ	1
20	9	6	26

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification des crédits de paiement pour l'aménagement du giratoire des boulevards Pasteur et Clémenceau et Avenue du Maréchal Joffre et boulevard Pasteur, pour l'année 2019 comme suit ;

APPROUVE l'autorisation de programme pour l'année 2020 comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME			
OPERATION D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS :			
- giratoire Boulevards Pasteur et Clémenceau - RD 654 (route de St Puy)			
- carrefour avenue Maréchal Joffre et Boulevard Pasteur			
CREDIT DE PAIEMENT 2019 €/TTC			
DEPENSES PREVISIONNELLES			
NOVEMBRE 2019			
Année	Objet	Montant €/TTC	Chapitre
2019	Dépenses €/TTC	8 100,00 €	20
		311 270,00 €	23
	TOTAL	319 370,00 €	
2020	Dépenses €/TTC	0,00 €	20
		0,00 €	23
	TOTAL	0,00 €	
TOTAL		319 370,00 €	

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 – REAMENAGEMENT DES ALLEES DE GAULLE – TRANCHE 3

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme SABATHIER)

SOLLICITE une subvention aussi substantielle que possible au titre de la DETR 2020 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à demander les subventions aussi substantielles que possible auprès de tout organisme susceptible d'apporter son aide ;

APPROUVE le plan de financement ci-après :

OPERATION D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLEES DE GAULLE
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL €/HT
MODIFIE LE 07 OCTOBRE 2019

Année	DEPENSES PREVISIONNELLES		FINANCEMENT																
	Objet	Montant €/HT	TOTAL €HT		Fonds de concours Communauté de communes de la Ténarèze		Région Midi-Pyrénées		Département du Gers Fonds de concours		Département du Gers Fonds départemental de développement		Amende de police		DETR DSIL OCCITANIE		TOTAL SUBVENTION	Commune	
					%	Montant €/HT	%	Montant €/HT	%	Montant €/HT	%	Montant €/HT	%	Montant €/HT	%	Montant €/HT	€HT	%	Montant €/HT
2018	Maitrise d'œuvre phase études	296 595,00	1 531 726,00	1,959%	30 000,00	16,778%	316 317,00	0,000%	0,00	9,793%	150 000,00	0,000%	0,00	40,000%	612 690,20	792 690,20	48,249%	739 035,80	
	Frais liés à la procédure de concours (primes aux non retenus) + divers	86 800,00																	
	Maitrise d'œuvre suivi de chantier	55 505,00																	
	Travaux	1 092 826,00																	
2019	Maitrise d'œuvre	84 911,81	1 885 295,73	1,591%	30 000,00	16,778%	316 317,00	0,000%	0,00	0%	0,00	0,000%	0,00	26,521%	500 000,00	846 317,00	55,110%	1 038 978,73	
	Travaux	1 800 383,92																	
2020	Maitrise d'œuvre	46 568,48	889 265,00	3,374%	30 000,00	27,853%	247 689,80	8,773%	78 016,20	0%	0,00	0,000%	0,00	40,000%	355 706,00	711 412,00	20,000%	177 853,00	
	Travaux	842 696,52																	
2021	Maitrise d'œuvre	58 557,54	1 092 096,60	2,747%	30 000,00	30,292%	330 819,10	14,394%	157 196,80	0%	0,00	2,275%	24 841,00	30,292%	330 819,10	873 676,00	20,000%	218 420,60	
	Travaux	1 033 539,06																	
	TOTAL €HT	5 398 383,33	5 398 383,33	2,22%	120 000,00	16,58%	894 825,90	4,36%	235 213,00	3%	150 000,00	0,46%	24 841,00	33,33%	1 799 215,30	3 224 095,20	40,28%	2 174 288,13	

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE HALTE DE LA BOUQUERIE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander les subventions aussi substantielles que possible auprès de tout organisme susceptible d'apporter son aide ;

APPROUVE le plan de financement ci-après :

DEPENSES PREVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL €HT ESPACE COUVERT BOULEVARD ST JACQUES			
DESCRIPTION	MONTANT€HT	FISAC	Conseil régional	Fonds européens LEADER	AUTOFINANCEMENT
					FONDS PROPRES & EMPRUNTS
Travaux	190 570,00 €	20%	35%	25%	20%
Maîtrise d'œuvre	11 700,00 €				
Mission de coordination SPS	1 312,00 €				
Mission de contrôleur technique	2 555,00 €				
Frais de publicité	1 000,00 €				
Total €HT	207 137,00 €	41 427,40 €	72 497,95 €	51 784,25 €	41 427,40 €

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'HOTEL DE POLIGNAC

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à demander les subventions aussi substantielles que possible auprès de tout organisme susceptible d'apporter son aide ;

APPROUVE le plan de financement ci-après :

DEPENSES PREVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL €/HT RESTAURATION HÔTEL DE POLIGNAC					
ANNEE 2019							
DESCRIPTION	MONTANT €HT	DRAC	Région	Fondation du patrimoine	Campagne de mécénat	AUTOFINANCEMENT FONDS PROPRES & EMPRUNTS	Contrôle
Travaux	348 577,10 €	40,0000%	11,9027%	27,0601%	1,0372%	20,0000%	100,0000%
Maîtrise d'œuvre (suivi travaux)	8 399,04 €						
Mission de coordination SPS	1 982,50 €						
Frais de publicité	1 350,00 €						
Total €HT	360 308,64 €	144 123,46 €	42 886,46 €	97 500,00 €	3 737,00 €	72 061,73 €	360 308,64 €

ANNEE 2020							
DESCRIPTION	MONTANT €HT	DRAC	Région	Fondation du patrimoine	Campagne de mécénat	AUTOFINANCEMENT FONDS PROPRES & EMPRUNTS	Contrôle
Travaux	383 434,81 €	22,9607%	0,0000%	56,1175%	0,9218%	20,0000%	100,0000%
Maîtrise d'œuvre (suivi travaux)	20 382,14 €						
Mission de coordination SPS	1 582,50 €						
Frais de publicité	0,00 €						
Total €HT	405 399,45 €	93 082,55 €	0,00 €	227 500,00 €	3 737,00 €	81 079,89 €	405 399,44 €

SIGNATURE DES AVENANTS NUMEROS 2 POUR LES LOTS 3 ET 5 DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DES ALLEES DE GAULLE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme SABATHIER)

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 3 – réfection des murs
APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 5 – aménagements paysagers – arrosage – mobilier – ouvrage bois et métal
AUTORISE Monsieur le Maire à les signer

PRESENTATION DE LA PHASE PRO DANS LE CADRE DE LA RENOVATION DE LA GENDARMERIE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité la majorité par 19 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme MARTINEZ, M. PINSON, Mme DELPECH, M. ROUSSE, Mme SABATHIER, M. COSSON)

APPROUVE le projet des travaux de restructuration et d'extension de la caserne de gendarmerie proposé par le cabinet d'architecture François GUIBERT d'un montant de 4 444 534,14€ HT (5 333 440,97€ TTC) auquel s'ajoute 108 660€ HT (130 392€ TTC) d'options
AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires et signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.

LANCEMENT DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE DE CONDOM

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à la passation, signature et exécution du marché de restructuration et extension de la caserne de Gendarmerie de Condom pour un montant estimatif global de 4 444 534.14 €HT

MODIFICATION DU PROJET D'EXTENSION DU SNACK DE RUGBY

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

APPROUVE les plans joints en annexe

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux

CESSION RUE BONNEMAISON

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

DÉCIDE de la cession d'une partie de la parcelle AH431, comme indiqué sur le plan annexé, pour une superficie de 476 m²

DIT que le prix est fixé à 3€ du mètre carré

DIT que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la présente délibération

MODIFICATION DE L'ABATTEMENT POUR LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à la **majorité par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. COTRET)**

DÉCIDE de la modification du pourcentage de l'abattement

DIT que l'abattement sera de 12 % sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des magasins et boutiques au sens de l'article 1498 du code général des impôts dont la surface principale est inférieure à 400 mètres carrés et qui ne sont pas intégrés à un ensemble commercial.

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA CCT ET LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention de mise à disposition des locaux, entre la communauté des communes de la Ténarèze et la commune

REDENOMINATION D'UNE VOIE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

AUTORISE la redénomination de cette voie

APPROUVE la dénomination suivante « Rue du Colonel Arnaud BELTRAME »

OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le principe d'engagement de la demande

CONVENTION DE SITE TOURISTIQUE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la participation à l'élaboration d'une convention permettant de garantir la sécurité et la sûreté des visiteurs avec les services de la Préfecture du Gers, de la Gendarmerie du Gers et avec le responsable du site touristique

AUTORISE la signature de la convention de site touristique

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA TENAREZE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification des statuts concernant la compétence abattoirs et services associés ainsi que les autres modifications énoncées ci-avant conformément au projet ci-annexé ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien l'exécution de cette délibération.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA TENAREZE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la Communication de ce rapport annuel d'activités et du compte administratif 2018.

COMMUNICATION DU RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DU SIAEP DE CONDOM – CAUSSENS

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
PREND ACTE de cette communication.

COMMUNICATION DU RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SIAEP DE CONDOM – CAUSSENS

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,
PREND ACTE de cette communication.

COMMUNICATION D'UNE INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,
PREND ACTE de cette communication

CREATION DE POSTE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

DÉCIDE la création d'un poste de Médiateur Culturel, ouvert au cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine, et/ou des adjoints administratifs et/ou des adjoints d'animation à compter du 1^{er} décembre 2019

MODIFIE le tableau des emplois en conséquence
INSCRIT au budget les crédits correspondants

SUPPRESSIONS DE POSTES

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

DÉCIDE de la suppression des postes suivants :

- Un emploi de « chef de police municipale », au cadre d'emploi des agents de police municipale ;
- Un emploi de « brigadier », au cadre d'emploi des agents de police municipale ;
- Un emploi « voirie – réseau – occupation du domaine public », au cadre d'emploi des techniciens ;
- Un emploi « assistant de prévention – conducteur voirie », au cadre d'emploi des agents de maîtrise ;
- Un emploi « bâtiment – environnement », au cadre d'emploi des agents de maîtrise ;
- Un emploi « assistant responsable du service culturel », au cadre d'emploi des attachés.

MODIFIE le tableau des emplois en conséquence

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION ET LA NUMERISATION DU REGISTRE PAROISSIAL

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

DÉCIDE de la restauration du registre Paroissial

SOLLICITE une aide financière la plus substantielle possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental du Gers et de tout organisme susceptible d'apporter son aide



Le Maire,

Gérard DUBRAC